

# Le Monde

06.10.2020, par Laurence Girard

## Le site pâtit du manque de betteraves livrées

Les arrachages de betteraves viennent juste de démarrer en France. Avec un temps de retard, pour profiter des pluies abondantes capables de donner un petit coup de pouce à la plante assoiffée. En Alsace, aussi, l'usine sucrière d'Erstein (Bas-Rhin) s'apprête à accueillir la nouvelle récolte pour la broyer et la transformer en poudre blanche. Mais ce site de la coopérative Cristal Union est sous pression. Alain Commissaire, le directeur général du groupe sucrier, ne s'en cache pas. « *L'usine d'Erstein est en sursis* », déclare-t-il.

En cause, le nombre de jours d'activité de ce site. Pour être compétitifs, les sucriers tentent d'accroître la durée d'utilisation de ces outils industriels très lourds en investissement. « *Cette année, à Erstein, la durée de campagne devrait atteindre quatre-vingts à quatre-vingt-quatre jours. Il en faudrait quinze de plus* », précise M. Commissaire. Pour atteindre cet objectif, il faut donc accroître le volume de betteraves livrées à l'usine. Or, en Alsace, pas question d'invoquer la jaunisse pour expliquer le manque de plantes. La maladie qui a touché durement les cultures de betteraves au sud de Paris a été bien moins virulente dans l'est de la France.

« *En Alsace, nous estimons la baisse de rendement cette année entre – 8 % et – 10 %, dont une partie liée à la sécheresse et l'autre à la jaunisse* », explique Franck Sander, agriculteur à Ohlungen (Bas-Rhin) et président de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB). Il s'agit bien plutôt d'une désaffection des agriculteurs alsaciens pour cette culture devenue moins rémunératrice après la fin des quotas sucriers européens en 2017. « *Un temps, 7 000 hectares étaient cultivés en betteraves. Puis on a perdu 1 000 hectares* », souligne M. Commissaire. Il ajoute : « *Il faudrait 2 000 à 3 000 hectares supplémentaires. L'idée est de convaincre des planteurs allemands proches de la frontière et de l'usine* » qui viendraient grossir les troupes des 600 planteurs alsaciens.

## Fortes disparités

Le site d'Erstein a déjà subi le plan de restructuration dévoilé par Cristal Union en 2019. La coopérative, dont les comptes ont viré au rouge en 2018, plombés par la baisse du prix du sucre en Europe, a, en effet, décidé d'arrêter la production de deux de ses dix usines. La sucrerie de Bourdon, située à Aulnat dans le Puy-de-Dôme, et celle de Toury en Eure-et-Loir ont définitivement fermé leurs portes cet été. Dans le Bas-Rhin, c'est une partie de l'activité de conditionnement du sucre qui a été transférée à Bazancourt (Marne). A la clé, une suppression de 70 postes sur un total de 200. Sachant que la marque Erstein est avec Daddy l'un des fleurons de Cristal Union et que le début de l'histoire du sucre à Erstein remonte à 1893.

Cette restructuration a pesé sur les résultats de la coopérative pour l'exercice 2019-2020 clos le 31 janvier. La perte a été de 89 millions d'euros, dont 61 millions liés à la fermeture des sites. Avec la revalorisation du prix du sucre en Europe, elle espère rebondir cette année. « *Nous aurons un résultat positif pour l'exercice clos fin janvier 2021* », assure M. Commissaire. Tout en s'engageant à verser aux planteurs un minimum de 23 euros la tonne de betteraves, avec un ajout de 1 à 2 euros en fonction des volumes livrés.

Pour la récolte qui débute, Cristal Union table sur une baisse de production globale de 15 %. Une moyenne qui cache de fortes disparités. La récolte la plus fructueuse se situe cette année en Normandie. « *Notre usine normande devrait tourner pendant cent trente jours* », prédit le directeur général de la coopérative.

Bien que les situations selon les régions soient très hétérogènes, Cristal Union s'est placé aux avant-postes du combat pour le retour des néonicotinoïdes dans les cultures de betteraves sur l'ensemble du territoire. Affirmant qu'il n'y avait pas de traitement pour lutter contre le puceron vert qui inocule la jaunisse à la plante. Une demande qui a été entendue par le gouvernement. Il a décidé de légiférer pour permettre la réintroduction temporaire de cette classe d'insecticides malgré l'opposition des défenseurs de l'environnement et des abeilles menacées par ces substances chimiques. Les députés devaient débattre du texte en séance le 5 octobre.